

Commune de

VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VAL DE CHAISE

Séance du lundi 31 Mai 2021

L'an **deux mille vingt et un** le 31 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle St-François, sous la présidence de M. Sébastien SCHERMA, Maire de VAL DE CHAISE.

Noms	Présence	procurations	Observations
APONI Laurent	présent		
BOSC Mélodie	excusée		
CARTIER Corinne	présente		
CUVEX-MICHOLIN Alexandra	présente		
DUCRUET Alain	excusé	LUCIANI Michel	
ELPHEGE Dina	présente		
FAVRE BONVIN Kelly	excusée	John PECCOUD	
GEORGET Mathieu	présent		
LEFEVRE Laëtitia	présente		
LEMBERT Laure	présente		
LOCATELLI Florent	présent		
LUCIANI Michel	présent		
MAIRE Nathalie	excusée	Sébastien SCHERMA	
MERMIER Audrey	présente		
MERMIER François	présent		
PECCOUD John	présent		
SCHERMA Sébastien	présent		
UTILLE Aurélien	présent		
VALLET Nicolas	présent		

Le quorum étant atteint, Mme Laure LEMBERT est nommée **secrétaire de séance**.

N° 2021-05-01 / FINANCES LOCALES – taux des impôts locaux 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins une abstention (Nathalie MAIRE)

- **Accepte** la proposition du Maire,
- **Vote** une stabilisation des taux des impôts locaux (TFB, TFNB) de la commune de Val de Chaise avec les taux suivants :

Taxes directes locales VAL DE CHAISE	Taux 2021 +0%
Taxe foncier bâti (part communale non augmentée + départementale)	22.77%
Taxe foncier non bâti	91.27%

N° 2021 05 02/ FINANCES LOCALES – Acceptation d'un don provenant de l'Association Locale pour le Culte des Témoins de Jéhovah

A la majorité des suffrages exprimés, moins une voix contre (Aurélien UTILLE), le Conseil Municipal accepte le don de 100 € de l'association locale pour le culte des Témoins de Jéhovah.

N° 2021-05-03/ URBANISME - Convention de servitude de passage de réseaux à vocation publique en terrain privé

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de convention de servitude de passage de réseaux à vocation publique en terrain privé telle que proposée.

N° 2021 05 04 / APPROBATION DU PROJET FAMILY PARK

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet Family park et autorise le Maire à la signer et à mettre en œuvre cette décision.

N° 2021 05 05/ DOMAINE ET PATRIMOINE – Demande de rachat anticipé de biens portés par l'Etablissement Public Foncier de la Haute Savoie et décision de vente du bien

Après discussion, cette délibération est reportée à une prochaine séance.

N° 2021-05-06/ DOMAINE ET PATRIMOINE - locations – fixation d'un tarif de location de l'appartement situé au-dessus de la mairie

Après débat, à la majorité des suffrages exprimés, avec 2 voix contre (Michel LUCIANI et Alain DUCRUET), et 6 abstentions (Dina ELPHEGE, Alexandra CUVEX MICHOLIN, Audrey MERMIER, François MERMIER, Corinne CARTIER et Nathalie MAIRE), le conseil municipal FIXE le tarif de l'appartement situé au-dessus de la Mairie à gauche au prix de 550 € TTC mensuels.

Val de Chaise, le 7 juin 2021

Le Maire,

Sébastien SCHERMA

